

Le port, bateaux et agrès, traite au Mozambique  
Le 17 juin 1768 - Poivre au ministre

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22

Urgence à nettoyer et à améliorer le port, besoin d'esclaves, espoir dans la traite au Mozambique.

=====

N°68

Le Port

A l'Isle de France le 17 juin 1768

Monseigneur,

Grace à vos bontés, notre port va être parfaitement bien monté en bateaux, et nous n'aurons rien à désirer à cet égard pour tous les besoins du service. Il nous eut fallu bien des années pour nous procurer ici la quantité de bateaux qui nous a été envoyée par vos ordres et qui nous étaient absolument nécessaires.

Tous les bateaux arrivent successivement, et nous sont remis en bon état, nous n'avons d'autre peine que celle de les monter. Lorsque les premiers sont arrivés nous étions réduits à une seule chaloupe, et tout le reste de nos bateaux étaient pourris.

Il ne nous manque que des bras pour armer toutes ces embarcations et les rendre utiles au service. Si nous sommes assez heureux pour que la flûte du Roi *l'Ambulante* nous rapporte une bonne traite d'esclaves de Mozambique, nous aurons abondamment de quoi armer tous ces bateaux, et le service du port sera courant. Je crains néanmoins qu'à l'arrivée de *l'Ambulante*, M. Dumas ne s'empare de la plus grande partie des esclaves, tant pour son compte particulier, que pour les appliquer soit à l'artillerie, soit aux travaux du génie, parce que ces deux parties étant directement sous ses ordres, et n'étant point, suivant la bonne règle soumis à l'inspection de l'administration, M. Dumas dispose suivant son intérêt et son caprice des esclaves qui y sont attachés.

Le port est cependant l'objet principal, et qui exige le plus de secours, indépendamment du service des vaisseaux. Ce sont les bateaux du port qui transportent tous les matériaux pour les besoins du génie et de l'artillerie. Il paraît que M. Dumas n'a aucune connaissance relative au service du port et de la marine.

Nous allons être très embarrassés cette année par le défaut de cordages, les bâtiments du Roi, ceux de la Compagnie, les vaisseaux particuliers en consomment beaucoup, il en faut pour les goélettes et pour tous les bateaux du port. Il paraît que la Compagnie ne nous en envoie presque point, et depuis que je suis dans l'île nous avons toujours été dans la disette à cet égard.

Comme notre port est sous le vent de l'île, et qu'on ne peut y entrer qu'à la touée, à la faveur des corps-morts établis le long d'un chenal assez étendu, nous consommons une quantité considérable de menus cordages et surtout de grelins.

Il serait très important, Monseigneur, que vous eussiez la bonté d'ordonner un chargement entier de cordages assortis pour le service du port, nous manquerons toujours par là si nous comptons uniquement sur les secours de la Compagnie qui n'envoie pas même de cordages pour ses propres bâtiments.

Le curement du port est l'ouvrage le plus pressé après celui de la construction des greniers, ces deux objets de dépense devraient même marcher ensemble car notre port se comble tous les jours. Les quatorze carcasses de bâtiments qui y sont coulées y forment des îles et des écueils dangereux. Si l'on ne travaille incessamment à lever ces carcasses, à nettoyer le port, à détourner les torrents qui le comblent, à y construire des quais, bientôt les bâtiments ne pourront plus y entrer ; déjà ceux qui y entrent

n'y sont point trop en sûreté dans le mauvais temps et il ne peut plus contenir la moitié des vaisseaux qu'il contenait autrefois.

J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien nous envoyer vos ordres à ce sujet. Si j'ai le bonheur que ma négociation avec le gouverneur du Mozambique réussisse, et que nous puissions traiter librement les esclaves dans cet établissement portugais, nous aurons bientôt la quantité de bras nécessaire pour le curement du port et pour la construction des greniers, deux ouvrages également pressants qui doivent marcher ensemble.

On me fait espérer que nous recevrons par la flûte *la Normande* une partie des ustensiles nécessaires pour le curement du port. J'attends ce vaisseau avec beaucoup d'empressement, mais après avoir reçu les ustensiles destinés au curement, il nous faudra encore attendre les bras nécessaires pour les faire marcher.

Je suis avec respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 17 juin 1768

\* \* \*